

L'Observatoire

Agence de Développement Touristique de la Drôme

Les Belges

2013-2017



LA BELGIQUE

- population : 11,1 millions d'habitants
- capitale : Bruxelles (1,5 million d'habitants)
- superficie : 30 500 km²

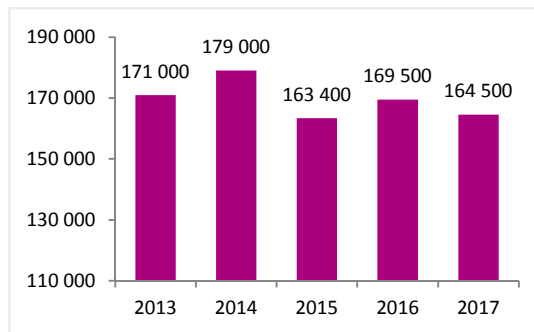
BRUXELLES - VALENCE : 848 km - 4h20 en TGV

LES DONNÉES GÉNÉRALES

Les nuitées

169 000 nuitées belges sont comptabilisées en moyenne chaque année dans les principaux hébergements marchands drômois.

Cela représente 17% des nuitées étrangères réalisées dans la Drôme, ce qui fait de la Belgique la 2ème nationalité étrangère du département.



La clientèle belge occupe des positions différentes selon les types d'hébergement :

- 1ère nationalité étrangère présente dans les hôtels drômois avec 17% des nuitées étrangères annuelles des hôtels,
- 2ème nationalité présente dans les campings (17% des nuitées étrangères annuelles).

En 2017, les nuitées provenant de la Belgique dans la Drôme représentent 13% des nuitées belges réalisées en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les arrivées

En moyenne, ce sont près de **50 000 personnes** de nationalité belge qui sont accueillies au sein des principaux hébergements marchands drômois sur une année.

Cela représente 17% des arrivées étrangères, ce qui classe la Belgique au 2ème rang.

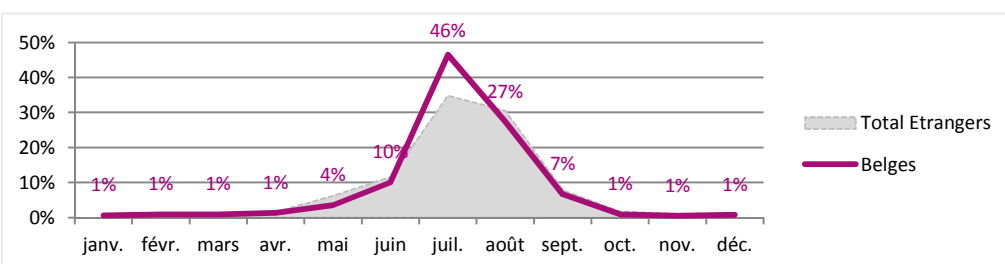
Les séjours

La durée moyenne de séjour des touristes belges dans la Drôme est de **3,4 jours**.

Cela fait des Belges la 2ème nationalité pour la durée moyenne de séjour dans le département.

La saisonnalité

Répartition annuelle des nuitées belges et des nuitées étrangères totales (en %)



DONNÉES DE CADRAGE

Moyennes 2013-2017

Les touristes étrangers dans la Drôme

980 000 nuitées étrangères

- 1- Pays-Bas (50%)
- 2- Belgique (17%)
- 3- Allemagne (11%)
- 4- Grde-Bretagne (5%)
- 5- Suisse (5%)

295 000 arrivées étrangères

- 1- Pays-Bas (29%)
- 2- Belgique (17%)
- 3- Allemagne (15%)
- 4- Suisse (8%)
- 5- Grde-Bretagne (8%)

Durée moyenne de séjour de 3,3 jours

- 1- Pays-Bas (5,8 j.)
- 2- Belgique (3,4 j.)
- 3- Allemagne (2,4 j.)
- 4- Grde-Bretagne (2,3 j.)
- 5- Suisse (2 j.)

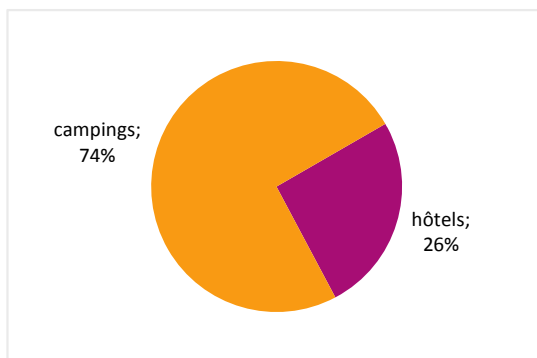
2/3 des nuitées étrangères se déroulent sur juillet et août

Le maximum des nuitées belges est enregistré en juillet avec près de 1 nuitée sur 2.

LE DÉTAIL DANS LES HÉBERGEMENTS

Les hébergements

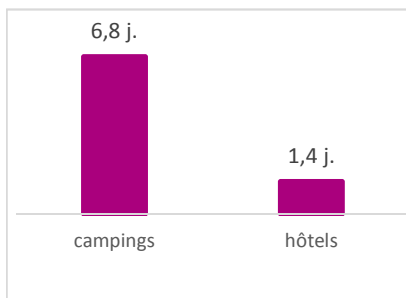
Les campings sont le 1er mode d'hébergement des touristes belges dans la Drôme (74% des nuitées annuelles). 26% des nuitées ont lieu en hôtels.



Répartition des nuitées étrangères par type d'hébergement

- 1 - campings (74%)
- 2 - hôtels (26%)

Les durées



La durée moyenne des séjours est très variable selon les types d'hébergement :

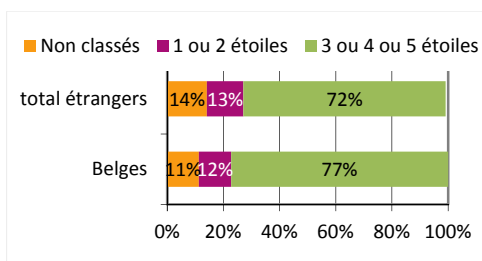
- Les séjours les plus longs ont lieu en campings (6,8 jours)
- Les Belges restent en moyenne 1,4 jours en hôtels.

Durée moy. de séjour des étrangers selon le type d'hébergement

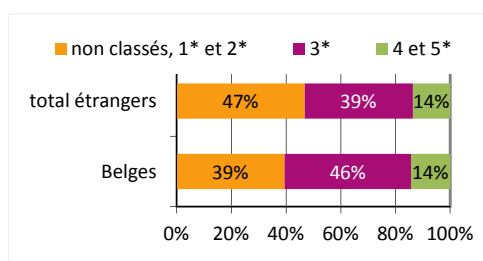
- . 6,3 j. en campings
- . 1,4 j. en hôtels

Le confort

Les campings



Les hôtels



77% des nuitées belges en camping ont lieu dans des établissements de 3* à 5* ,

et 60% des nuitées belges en hôtels ont lieu dans des établissements supérieurs à 3* .

LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Dans la Drôme, 2 249 résidences secondaires sont détenues par des étrangers (12% du total). Parmi elles, 708 résidences secondaires drômoises appartiennent à des Belges soit 31% du nombre total de résidences secondaires détenues par des étrangers.

Cela en fait la 1ère nationalité étrangère détentrice de résidences secondaires dans le département.

Les résidences secondaires détenues par des étrangers

- 1 - Belgique (31%)
- 2 - Suisse (18%)
- 3 - Pays-Bas (14%)
- 4 - Grde-Bretagne (13%)
- 5 - Allemagne (10%)
- Autres pays (12%)

Éléments méthodologiques

Les données relatives au tourisme des étrangers dans la Drôme sont issues des enquêtes réalisées dans les principaux hébergements marchands observés :

- les hôtels et les campings (enquêtes de fréquentation INSEE, annuelle pour les hôtels et de mai à septembre pour les campings),⁽¹⁾ Les données sont des moyennes calculées sur les années 2013 à 2017. Les données par nationalités ne sont pas disponibles pour les hébergements collectifs.

Les données relatives aux résidences secondaires détenues par des étrangers ont pour origine la Direction Générale des Impôts / Atout France (ex. ODIT France)/CRT Rhône-Alpes. Il s'agit des données 2011.

⁽¹⁾ A noter : en 2013, l'INSEE a revu le zonage touristique des départements (la Drôme est passée de 5 à 3 zones) et a introduit dans son panel les établissements non classés. Ceci a entraîné une rupture de série ne rendant pas la comparaison possible avec des données antérieures à 2012. Pour cette raison, l'INSEE a retravaillé (rétrapolé) les données à partir de 2010 ce qui explique les écarts avec les chiffres présentés les années précédentes.

AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA DRÔME

8 rue Baudin - CS 40531 - 26004 VALENCE Cedex
TÉL. : 04 75 82 19 26 - FAX : 04 75 56 01 65

Contact obs. : Léa DAVID
ldavid@ladrometourisme.com

Retrouvez l'ensemble de nos publications :
www.observatoire.ladrometourisme.com